

# TINGIDES DU CONGO BELGE

PAR

le D<sup>r</sup> H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

---

Les Tingides africains sont encore bien peu connus, même dans des régions aussi explorées que ne l'est, par exemple, l'Afrique du Sud. Des régions tropicales, il est rare d'en rencontrer dans les collections, à part les *Phyllontocheila*, espèces plus grandes, de forme et de coloration plus voyantes.

Grâce surtout à mes amis MM. R. MAYNÉ et J. BEQUAERT, le Musée du Congo possède un nombre déjà élevé de Tingides congolais, dont la plupart sont encore inédits. J'en donne ici l'énumération, en décrivant les nombreuses formes nouvelles que renferment nos collections. A titre de comparaison, je dirai que jusqu'en 1914 on ne connaissait du Congo que trois Tingides : les *Phyllontocheila Waelbroeckii* SCHOUT., *Ph. Schoutedeni* DIST. et le *Copium stolidum* HORV., tandis que dans la liste actuelle je n'énumère pas moins de 17 espèces. De celles-ci, 14 ne sont connues que du Congo belge, et les types de 13 d'entre elles font partie de nos collections.

---

D'autre part, je viens de faire don au Musée du Congo de ma collection personnelle de Tingides africains, comprenant principalement des spécimens non congolais. Les séries du Musée se sont ainsi enrichies de diverses espèces non encore représentées, et notamment des types des *Phyllontocheila Mayri* var. *obscura* SCHOUT., *Schoutedeni* DIST., *subinermis* HORV., *Tellini* SCHOUT. et *Waelbroeckii* SCHOUT. (élytre droit), que renfermait ma collection; j'y ai joint les types du *Cysteochila Horváthi* SCHOUT. — Le Musée possède également des spécimens typiques de *Cochlochila kilimensis* HORV., *Copium floricola* HORV. et *Compsenta latipennis* HORV.

---

1. — **Piesma marginipicta** n. sp.

D'un gris flavescent pâle, tendant au blanchâtre, l'écusson noirâtre à apex clair; l'extrême marge latérale du pronotum avec quelques points foncés; la marge des élytres avec 7-8 macules noires bien nettes, réparties irrégulièrement; l'apex extrême du clavus noirâtre également. Dernier article des antennes sombre. Dessous plus pâle, plus blanchâtre; les côtés du disque ventral marqués de brun noirâtre. — En ovale allongé, plus de deux fois plus long que large, à ponctuation dense (réticulé). Juga et tylus de même longueur. Pronotum plus large que long, à côtés latéraux étalés en avant, à bord arqué nettement, un peu plus étroit en avant qu'à la base, atteignant par l'angle antérieur (angle de moins de 90°, arrondi au sommet) le bord antérieur de l'œil; deux carènes sur le disque, dépassant un peu le milieu en arrière, puis s'effaçant; épaules nettes. Élytres égalant l'abdomen, à bord costal arqué nettement; membrane à quatre nervures brunes bien nettes sur fond finement ponctué-réticulé, une bande basale coriace. Antennes à 1 massif, 2 plus court et bien moins gros, 3 le plus long, assez grêle, 4 égalant 1 et 2 réunis, plus long que la moitié de 3, allant en s'élargissant jusqu'aux  $\frac{2}{3}$ , puis se rétrécissant.

Longueur : 3 millimètres.

De Congo da Lemba, V-1912 (R. MAYNÉ).

Diffère nettement de *P. diluta* ST. par la coloration du bord costal et de l'écusson, etc.

2. — **Phatnoma Maynéi** n. sp.

En ovoïde large, d'un brunâtre sale, assez pâle, à ponctuation foncée, un peu varié de clair (les aréoles latérales à centre clair par transparence);

les épines de la tête, les extrêmes bords et la tranche des carènes et crêtes flavescents pâle. La tête avec les épines égale à peu près le pronotum; deux épines couchées basales, deux paires d'épines antérieures, l'une avant l'autre après l'épine apicale médiane, et une courte épine aux lames antéoculaires. Pronotum à côtés dilatés en dehors obliquement depuis l'angle latéral, puis revenant en dedans (à peu près au niveau du bord antérieur) en une courbe rentrante pour se rattacher à l'angle antérieur, qui est reporté en dehors d'une largeur plus grande que celle de l'œil, les deux extrémités de cette courbe dentées nettement; carène médiane plus élevée et percurrente, un peu saillante en avant; carènes latérales dépassant le milieu, subparallèles à la carène médiane; bord basal angulé au milieu. Élytres débordant fortement le pronotum, décrivant une courbe graduelle accentuée dès la base; aires discale et latérale séparées par une carène élevée ne s'abaissant que vers l'extrémité, pour se fusionner avec la carène limitant intérieurement l'aire discale et qui naît un peu avant l'extrémité de l'écusson; aires discale et latérale à nervures transversales nettes, de disposition variable; une tache sur la carène disco-latérale après la moitié, en son point le plus élevé; aire latérale un peu plus large que l'aire discale; aire costale large, un peu moins que l'aire latérale; l'apex arrondi; les carènes ont un parcours droit, et non pas brisé au niveau des points de rencontre des nervures transversales, qui sont du reste basses, l'interne touche la suture du clavus (et n'en est pas distante comme *DISTANT* le figure pour son *Ph. humeralis*). Pattes foncées, les tibias plus clairs, l'extrémité plus rembrunie. En dessous, les parties paraissent plus claires, ponctuées de sombre. Antennes à 4 fortement rembruni, noirâtre; 2 très petit, 3 fort long (plus de quatre fois 4), 4 plus long que 1 et 2 réunis.

Longueur : 3,5 millimètres.

Récoltée à Congo da Lemba, II-III-1913, par M. R. MAYNÉ, à qui je la dédie.

Cette espèce rappelle un peu le *Ph. humeralis* *DIST.* par la forme générale, mais la forme du pronotum est tout autre.

### 3. — *Canthacader tenuipes* *ST.* var. *infuscata* *n. var.*

L'exemplaire que j'ai sous les yeux répond fort bien à la description de *STÅL* (les antennes manquent), mais les élytres sont nettement plus envahis de sombre que ne le montre la figure publiée en 1902 par *DISTANT*, et sont marbrés assez intensément par places de brun noir, cette coloration occupant une grande partie de l'aire discale (sauf les bouts), l'aire latérale voisine, et formant une tache

adjacente sur la membrane costale. De plus, l'aire latérale est nettement plus allongée et plus étroite que ne le figure DISTANT pour le type, et l'élytre est un peu moins arrondi à l'apex.

Longueur : 5 millimètres.

Récolté à Vankerckhovenville par M. DE GREEF.

4. — **Serenthia Maynéi** n. sp.

Corps allongé, étroit. D'un testacé plus ou moins rougeâtre, passant au flavescent sur l'élytre notamment et le processus du pronotum. La tête d'un noir brillant, de même qu'une taché assez grande occupant l'épaule de chaque côté (rarement cet espace est simplement rembruni : immature); la région des cicatrices plus ou moins assombrie ou brunâtre; juga et cou du pronotum blanchâtres ou ivoire; carènes du processus du pronotum, nervures longitudinales de la corie et pli submarginal plus ou moins rembrunis ou noirâtres. Antennes avec les articles 3 et 4 en règle générale noirs ou brun noir, parfois seulement brunâtres. Dessous plus foncé, la poitrine plus ou moins envahie de noirâtre, le cou blanchâtre, la base des méso- et métastethium pâle. Ventre noir ou brun foncé. Pattes flavescentes, claires, l'extrémité des tarsi rembrunie ou noirâtre. Tête globuleuse, à peu près aussi longue que large, égalant avec les yeux le bord antérieur du pronotum, à ponctuation grossière, bien nette; yeux guère saillants, vertex modérément bombé. Antennes à 1 un peu plus long que 2, 3 bien plus long, près de deux fois égal à 1 et 2 réunis, 4 égalant moins de la moitié de 3; 3 bien plus long que la largeur de la tête. Pronotum modérément convexe, à côtés peu sinués, à carène médiane s'effaçant en arrière, mais reparaisant très nettement sur le processus; ponctuation bien accentuée. Élytres complets, notablement plus longs que l'abdomen, à peine hiscents à l'extrémité, peu bombés, à réticulation nette, plus larges à l'apex; membrane costale étroite, à une série d'aréoles bien visibles; carène longitudinale bien nette, plus proche de la côte que du bord sutural.

Longueur : 2.25-2 50 millimètres.

Récoltée à Congo da Lemba par M. R. MAYNÉ, X-XI-1911 et II-III-1913.

Cette espèce, que je me fais un plaisir de dédier à M. MAYNÉ, à qui notre Musée doit tant de nouveautés, est déjà très distincte par sa coloration du *S. Péringueyi* DIST. du Cap, seule espèce africaine connue de ce genre.

5. — **Copium stolidum** HORV.

Nous possédons les types de cette espèce, découverte à Léopoldville, le 19-IX-1910, par le D<sup>r</sup> BEQUAERT, dans une galle non encore décrite. Outre les trois individus qui ont servi à la description, cette cécidie renfermait encore quelques larves de l'espèce.

6. — **C. glabricorne** MONT.

Je rapporte à cette espèce, connue de l'Afrique du Sud et du Delagoa, deux spécimens récoltés à Élisabethville, II-1912, par la Mission agricole LEPLAE, et qui répondent fort bien à la figure publiée par DISTANT.

Je crois devoir rapporter également au *C. glabricorne* une série d'exemplaires récoltés par le D<sup>r</sup> BEQUAERT à Sankisia, le 13-IX-1911, chez lesquels la coloration est assez variable, tantôt assez pâle, à marbrures peu marquées et peu intenses, tantôt plus sombre que chez *glabricorne*, et à dessins prononcés.

7. — **Compseuta ornatella** ST.

A Congo da Lemba, X-XII-1911, Benza Masola, 12-15-VI-1911, et Kiniati, 7-8-VI-1911, M. MAYNÉ a recueilli un *Compseuta* que je ne puis séparer du *C. ornatella* ST., décrit de l'Afrique du Sud, que je ne connais pas en nature.

8. — **Phyllontocheila Waelbroeckii** SCHOUT.

Cette espèce, que j'ai décrite en 1905, avait été découverte par M. WAELBROECK à Kinchassa. Je n'en ai encore vu que le type, dont l'élytre droit fait partie de nos collections.

9. — **Ph. Laplumei** SCHOUT.

J'ai récemment décrit cette espèce d'après un unique exemplaire récolté à Api par le Commandant LAPLUME et faisant partie de nos collections.

10. — **Ph. laminata** HORV.

Ma collection (actuellement au Musée) renfermait un exemplaire de cette espèce provenant du Lomami : Yambema Maboté (par mon ami le D<sup>r</sup> V. LALLEMAND).

11. — **Ph. Elisabethae** SCHOUT.

Décrit récemment par moi d'après une série d'exemplaires de nos collections provenant d'Élisabethville (Mission agric. LEPLAE) et des Kundelungu (D<sup>r</sup> J. BEQUAERT).

12. — **Ph. Alberti** SCHOUT.

L'unique spécimen qui m'a servi pour la description de ce bel Insecte nous a été envoyé de l'Uelé.

13. — **Ph. Schoutedeni** DIST.

Le type de DISTANT provient de Popocabacca. Il fait partie de nos séries (collection SCHOUTEDEN).

14. — **Sankisia** n. gen.

Corps oblong, à côtés foliacés et carènes du pronotum ainsi que les élytres hyalins, à grandes aréoles. Tête courte, inerme; bucculae laissant la base du rostre à découvert, basses et opaques. Antennes grêles et assez longues. Pronotum plus large en avant que la tête avec les yeux; les membranes marginales dilatées chacune en un hémisphère à tranche presque verticale, à convexité externe, laissant le disque du pronotum visible; aréoles grandes et peu nombreuses; carène médiane élevée très fortement en lame à grandes cellules, conique vue de profil, s'abaissant vers l'avant, où elle se relève de nouveau, en une forte vésicule, égalant l'apex de la tête, acuminée au bout; carènes latérales élevées, après le milieu du disque, chacune en une lame arrondie cachant la base de la lame médiane. Élytres bien plus longs que l'abdomen, leurs extrémités distantes; aires discale et latérale élevées simultanément, formant une vésicule carénée par les nervures, arrondie en dehors; membrane costale à deux séries d'aréoles à la base. Pattes longues et grêles. Genre voisin d'*Iabrochila* HORV.

Type du genre : *S. pulchra* n. sp.

**S. pulchra** n. sp.

Noire, les pattes et les antennes flavescents clairs, articles 1 et 4 des antennes brun plus ou moins foncé; les parties hyalines à réticulation brun noir; la coloration de cette trame diffuse dans les aréoles sur la partie supérieure de la vésicule antérieure, de la carène médiane et des hémisphères latéraux ainsi que sur les vésicules des élytres en arrière, de telle sorte que le centre seul en reste clair; elle diffuse également sur les nervures séparant les aréoles marginales des élytres et sur toutes celles du tiers apical environ, formant taches sur le disque (crête). La vésicule antérieure du pronotum, vue de dessus et de côté, dessine un œuf à pointe antérieure, assez acuminée; lame médiane à très grandes aréoles, lames latérales divisées perpendiculairement par une nervure. Surface de l'élytre irrégulière, comme craquelée, à crêtes et vallées, à grandes aréoles; élytres s'élargissant subitement peu après la base, puis devenant presque parallèles; les bords relevés dans la partie basale; apex largement arrondi; aréoles de la côte pentagonales. Antennes très grêles, à 2 court, deux fois aussi long que large, 3 le plus long, 4 n'égalant pas le tiers de 3. Tarses antérieurs foncés.

Longueur : 3.25 millimètres.

Je n'ai vu de ce superbe Tingide qu'un seul exemplaire, récolté à Sankisia, IX-1911, par mon ami le Dr J. BEQUAERT.

15. — **Cochlochila Bequaerti** n. sp.

Ovale. En dessus, d'un gris testacé plus ou moins hyalin. Tête noire, avec deux longues épines courbes et apprimées blanches, atteignant les lames antéoculaires; deux épines très courtes antérieures testacées; sur le disque, une courte épine noire dressée ou tubercule; lames antéoculaires et bucculae bordées de testacé. Pronotum à côtés externes arqués nettement, modérément convexe, mais avec les membranes marginales réfléchies très fortement et élevées en une conche fort convexe, les deux à peu près en contact en avant, derrière la vésicule, sur un espace plus long que celle-ci, puis s'écartant graduellement jusqu'à peu près au niveau de la base de l'élytre, et alors subparallèles (bords intérieurs); de là aussi les lobes se rétrécissent peu à peu vers l'arrière; le cou avec la vésicule est blanchâtre, la vésicule non tranchée, mais parcourue nettement par la carène médiane, plus basse ici, plus élevée sur le reste du pronotum et pâle également (mais à réticulation sombre), s'abaissant au niveau de l'extrémité du lobe latéral, puis se relevant en une courbe nette sur le processus; le bord antérieur obtusément mais nettement angulé au milieu; disque noir, membranes à réticulation noire ou brun foncé, plus pâle en avant, concolore en arrière, processus à réticulation brune ou noire également; carènes latérales dépassant peu les lobes en

arrière, dépassant le milieu en avant, subparallèles en arrière, sinuées en avant. Élytres plus longs que l'abdomen, à réticulation brun noir en grande partie, sauf à la base, à l'extrémité de l'aire latérale, entre les deux protubérances discales, la membrane plus ou moins, etc.; aires discale et latérale élevées simultanément vers le milieu et à l'extrémité distale, ces deux protubérances reliées par un pont moins élevé; aire discale la plus large après le milieu, largement arrondie au bout; aire latérale à deux séries d'aréoles irrégulières et çà et là avec une troisième aréole intercalaire, à l'extrémité irrégulièrement aréolée (quatre séries environ); membrane costale avec une série d'aréoles régulières, mais avec 1-2 aréoles supplémentaires (ou deuxième série) au niveau du sinus costal, où elle est plus large; l'apex commun largement arrondi. Dessous noir, la poitrine à ponctuation grossière assez dense, le ventre assez finement ponctué; bord antérieur du prostethium, bord postérieur du métastethium et lames sternales blanchâtres. Pattes flave testacé, les tarses rembrunis. Antennes flave testacé (4 manque); 2 subégal à 1, 3 très long.

Longueur : 2.75 millimètres.

De Mufungwa-Sampwe, 1-16-XI-1911, recueillie par le Dr BEQUAERT, à qui je la dédie. Semble se rapprocher surtout de *C. kilimensis* HORV., dont nous possédons un type.

#### 16. — *Cystechila biseriata* n. sp.

Oblong allongé. Tête noire, à cinq épines pâles, les deux antérieures courtes et se touchant, obliques, la médiane érigée subobliquement, courte aussi, les basales courtes. Pronotum fort convexe, à fond noir revêtu de cendré; le cou avec la vésicule, les membranes marginales réfléchies et le processus du pronotum, ainsi que les carènes, flavescent ferrugineux; ces dernières blanchissant à leur extrémité sur le processus; côtés sinués au niveau du cou, puis fortement arqués, les angles latéraux obtusément arrondis, guère proéminents; le bord antérieur bisinué nettement, le cou à deux séries d'aréoles; vésicule carénée longitudinalement, séparée nettement du cou; membranes marginales réfléchies grandes, s'approchant fort de la carène médiane (l'espace les y séparant égal à peu près à l'œil), largement arrondies en dedans; carènes latérales divergeant légèrement vers l'arrière sur le processus, l'apex même convergent. Élytres élargis un peu avant la moitié, puis sinués légèrement, l'apex commun arrondi; aire costale à deux séries d'aréoles, élargies en angle obtus à l'extrémité de l'aire discale, aire discale à six séries au niveau de l'apex du processus; membrane costale à deux séries d'aréoles bien nettes; plus ou moins fortement rembrunis, à réticulation testacé brunâtre, la membrane costale claire, sauf la réticulation, avec une tache brune avant la moitié et une autre subapicale; base des aires

discale et latérale plus pâle également. Dessous noir-poix, la poitrine plus ou moins éclaircie (hanches, etc.) et plutôt brun-poix; bucculae, bord antérieur du prostethium, basal du métastethium plus ou moins flavescent brunâtre, à réticulation sombre; lames sternales et orifices flavescent pâle. Pattes brunes, les tibias et tarses plus pâles. Antennes brisées; 1 et 2 ferrugineux, 1 plus long que 2.

Longueur : 3.75 millimètres.

De Congo da Lemba, V-1912 (R. MAYNÉ).

Cette espèce rappelle assez bien la figure donnée par DISTANT, en 1902, du *Monanthia natalensis* ST. Les orifices sont toutefois nettement distincts dans l'espèce que je décris ici, prolongés en un sillon, et il ne s'agit donc pas d'un *Monanthia*.

#### 17. — *Cysteochila* Maynéi n. sp.

Allongé plus fortement que l'espèce précédente (rappelant un peu la figure de *Bredenbachus pictus* dans la *Fauna of India*). Tête noire, cendrée, à cinq épines blanchâtres, toutes couchées, les antérieures contiguës, les postérieures longues et recouvrant la base des antérieures, la médiane longue également et atteignant le point de jonction des deux antérieures; lames antéoculaires pâles au sommet. Pronotum très fortement convexe au niveau des épaules, les membranes latérales étant fortement bombées et se touchant sur la ligne médiane; cou avec la partie antérieure des membranes latérales (réfléchie, mais non bombée) et leur bord extrême flavescent blanchâtre, la partie bombée des membranes d'un brun plus ou moins foncé et ambré; de même pour le processus, avec les carènes flavescentes ou à peine brunies à la base, bord antérieur bisinué, dessinant un angle médian obtus; les côtés vus de dessus sont presque droits, les membranes latérales sont fortement réfléchies dès l'avant, déprimées antérieurement, puis fortement convexes, le bord postérieur déprimé également; angles latéraux non saillants; les bords internes des membranes convergents derrière la vésicule, touchant la carène médiane, venant au contact, puis divergents à peu près au niveau des angles latéraux; la vésicule peu tranchée, non séparée du cou, formant simplement une proéminence obtuse; apex du processus acuminé; aréoles grandes. Élytres d'un brun ambré plus ou moins foncé, comme le pronotum; la base et l'apex des aires discale et latérale plus ou moins flavescents, de même que la nervure costale et la membrane costale (sauf l'extrémité), la réticulation restant d'un brun plus ou moins foncé; bord externe nettement bisinué (à la base et après la moitié), l'apex commun tronqué arrondi; aire costale à deux séries d'aréoles, membrane costale à une série d'aréoles irrégulières; aire discale à six séries irrégulières au niveau de l'apex du processus. Dessous d'un brun noirâtre plus ou moins cendré; le bord antérieur du prostethium

et son bord postérieur, le bord postérieur du métastethium et les orifices flavescents, plus ou moins teintés de brunâtre; bucculae un peu éclaircies. Pattes brun foncé, apex des fémurs un peu éclairci; tibiae flavescents, faiblement rembrunis au bout; extrémité des tarsee noirâtre. Antennes à 1 et 2 brun foncé, 4 noir à base brune, 3 flavescents; 2 plus court que 1, 4 plus long que 1 et 2 réunis, 3 plus de trois fois aussi long que 4.

Longueur : 3.75 millimètres.

De Congo da Lemba (R. MAYNÉ).